



Ci Com

PUBLICATION EVENEMENTIELLE

Genève, le 6 juillet 2016

Conformément à la Directive concernant la Publicité Evènementielle (DPE), le Conseil d'Administration de la société Ci Com SA présente au marché l'annonce suivante :

Ci Com SA détient toujours ses participations dans Alliance Développement Capital SIIC (ADC SIIC) et dans Zenessa SA, société de droit luxembourgeois détenant majoritairement la société Ingefin qui détient elle-même la majorité du capital de la société industrielle AD Industrie SAS, Paris.

Au 30 juin 2016, CI COM SA détient 13 765 000 actions de la société Alliance Développement Capital SIIC, société foncière cotée au compartiment C du marché Eurolist d'Euronext Paris. Le nombre d'actions détenues est sans changement par rapport au 31 décembre 2015 tout comme le pourcentage de participation dans cette société qui ressort à 10,13% (droits financiers et droits de vote).

Au 30 juin 2016, la valeur de marché de ces titres s'élève à 1 795 KCHF contre une valeur de marché de 2 088 KCHF au 31 décembre 2015.

En conséquence, conformément aux normes comptables SWISS GAAP RPC, CI COM SA sera amenée à doter une provision pour dépréciation sur titres ADC SIIC de 293 KCHF pour l'établissement de ses comptes au 30 juin 2016 (comptes non arrêtés à ce jour).

Cette annonce fait suite à celle du 2 juin 2016 par laquelle CI COM SA annonçait la reprise de provision sur titres ZENESSA d'un montant de 1 000 KCHF pour l'établissement de ses comptes semestriels du 30 juin 2016.

En conséquence de ces deux annonces, le résultat des comptes semestriels du 30 juin 2016 différera nettement du résultat du 30 juin 2015 qui s'élevait à + 156 KCHF. Le niveau de résultat du 30 juin 2016 n'est pas connu à ce jour (comptes non arrêtés) mais il sera affecté d'un effet positif de la reprise de provision nette sur titres de participation de + 707 KCHF.

Le Conseil d'Administration